AIDE COMPLEMENTAIRE A LA SCOLARITE DES LYCEENS DU CONSEIL REGIONAL HAUTS-DE-FRANCE

Pour les lycéens en difficulté, la Région verse un complément à l'aide à l'acquisition des manuels scolaires ou l'équipement professionnel sur le porte-monnaie "manuels et équipement" ou pour la restauration et/ou l'hébergement, ouvre un porte-monnaie "aide complémentaire" sur la carte du lycéen. La demande est faite par l'élève ou sa famille à l'établissement, celui-ci s'il ne dispose pas de fonds sociaux transmet la demande au Conseil régional.

https://guide-aides.hautsdefrance.fr/spip.php?page=dispositif&id_dispositif=627

Conseil Régional des Hauts-de-France:
151 avenue du président Hoover
59555 - Lille
https://www.hautsdefrance.fr/